



Le
SIFFLEUR
de la
Baie de Somme



(photo Florian WEBER)

n° 20 Juillet 2013

Dans quelques jours, c'est déjà l'ouverture!

Les derniers travaux de préparation s'achèvent, sélectionner les couvées pour cette nouvelle saison, voilà le quotidien pour la plupart d'entre nous. Cette ouverture sera en théorie le 3 Août sur le DPM... et au marais (sauf pour les bécassines dans les platières aménagées) ?

Depuis 2006, le Conseil d'Etat a statué sur une ouverture anticipée le 1er samedi d'août sur les DPM de la Mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique pour tous les anatidés mais aussi l'ouverture des limicoles sur tout le territoire national.

Depuis cette date **4 cantons girondins ouvrent le même jour que le DPM** et depuis l'année dernière, **7 cantons supplémentaires ouvrent le 2ème samedi d'août en Gironde**. Il y a quelques mois, lors d'une visite au Ministère de l'Environnement, la faisabilité d'une ouverture anticipée au marais sur les cantons littoraux de notre département a été abordée, la porte est entr'ouverte ! **Notre fédération départementale doit déposer les dossiers pour y parvenir.**

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, rattrapons le temps perdu. D'autant plus que je viens d'apprendre que **le département du Gard y serait arrivé cette année**, dépêchons-nous de les rejoindre car la plupart d'entre nous chasse aussi derrière les digues, et les départements voisins aussi...

Demain l'ouverture, après-demain la fermeture, nous y pensons déjà! Celle de l'année dernière fut un méli-mélo et se traduisit malheureusement avec des pots cassés: deux des nôtres passent au tribunal fin juin, malgré tous nos efforts pour les soutenir!



Le 1er juin se tenait l'assemblée générale de l'UNACOM en Baie de Somme, de nouvelles pistes juridiques existent. Par l'intermédiaire de notre député Jean-Claude BUISINE, nous attendons une entrevue avec Mme BATHO notre ministre et le président du Groupe Chasse pour en débattre et être entendus. **Si on ne l'est pas, on se retrouvera à la Cour de Justice de Luxembourg!**

Sur un autre sujet, il y a quelques jours, Jean-Claude BUISINE et moi étions chez nos voisins britanniques et nous avons posé cette question au National Trust qui gère l'environnement sur leur DPM: « *Quand ferme la chasse des oies et des canards chez vous?* ». Réponse: « *twenty february* »... et oui, « **20 février** »! Europe à 2 vitesses, même à 3 vitesses! N'oublions pas la destruction des oies et des siffleurs financée par la même Europe, qui nous interdit de chasser chez nous! Ça déraile dur chez les technocrates...

Fin juin 2014, nouvelle adjudication de nos baux de chasse maritime, on travaille dessus en concertation avec les départements voisins, 4000€ d'augmentation l'année dernière en ce qui nous concerne, ça augure de belles bagarres « verbales » avec les services fiscaux, le parc naturel marin et d'autres, etc.

Ce territoire d'Etat, cette baie, chez nous on l'a dans les tripes. Ce territoire, c'est nos racines, notre héritage culturel, mais aussi le berceau de la chasse au gibier d'eau française. Cette exception culturelle, à nous tous de la faire vivre et de la transmettre aux générations de hutteurs qui nous succéderont.

.../...

Avant d'en terminer, je voudrais avoir une pensée émue pour Dominique GAVELLE et Georges RIBOULET, deux hommes que j'ai eu la chance de côtoyer lors des multiples combats menés ensemble (manifestations, entrevues au Ministère ou à l'Elysée...).

Dominique est parti bien trop jeune, quant à Georges, il est mort en vieux « grognard » et ne s'est jamais rendu!

Deux exemples à suivre car pour cette belle passion qui nous anime tous, le combat continue...

Bonne ouverture!
Nicolas LOTTIN, président.

LES GADGETS DE L'ASSOCIATION



Notre fameux siffleur s'octroie une nouvelle jeunesse et a conquis de nouveaux gadgets, venez les découvrir au siège de l'A.C.D.P.M Baie de Somme ou sur notre site internet ...



Tarifs :

- ⇒ **Polaire = 35€**
- ⇒ **Bonnet = 10€**
- ⇒ **Briquet = 5€50**
- ⇒ **Autocollant = 1€50**
- ⇒ **Casquette = 5€**
- ⇒ **Porte-clefs = 3€50**



ASSEMBLEE GENERALE 13 Avril 2013



Au-delà de la voie politique, ou de la voie juridique, il y a la voie scientifique !

« On se fout de notre g... depuis 25 ans! Paroles, paroles, paroles... vous connaissez le refrain! **On nous avait encore promis de chasser (les oies!) jusqu'au 28 Février et à l'arrivée: un grand flop, encore un!** Je ne reviendrai pas sur les quelques huit petites journées extorquées début Février car je ne nous considère pas comme des rats, obligés de raser les murs comme des voyous pour profiter d'une hypothétique pose d'oies... alors que tout le monde sait qu'on n'en voit pas la queue d'une avant le 14 ou le 15... pas besoin d'être Commissaire européen pour en faire le constat, il suffit juste de lever les yeux et d'ouvrir ses esgourdes!



Je sais, nous savons tous que le dossier est délicat et complexe. Je sais qu'il ne suffit pas de claquer des doigts, d'ouvrir sa grande gueule comme je le fais ici... et souvent d'ailleurs! Je sais que notre nouveau député Jean-Claude Buisine prend ce dossier à bras le corps, qu'il fait le forcing pour que nous puissions reprendre ce qui nous a été volé... On reconnaît son travail, on s'investit à ses côtés, on lui accorde toute notre confiance... mais je veux lui dire aujourd'hui, devant vous tous, qu'il a une obligation de résultat, si non, si non !!!! ??? ...

Ne négligeons pas non plus le combat juridique mené depuis de longue date par l'Union Nationale des Associations de Chasseurs d'Oiseaux Migrateurs et qui pourrait lever certains verrous qui par l'application de la convention de Berne et les accords AEW (Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrants d'Afrique-Eurasie), contrairement aux directives européennes, **nous permettent la pratique raisonnable de la chasse au gibier d'eau et migrants terrestres... à l'aller comme au retour!**



Différentes études scientifiques viennent d'être lancées (enfin!) et notamment celles visant à **munir quelques oies d'une balise** (de type Argos) afin d'assurer le suivi migratoire eud'nos zeuzons . A très court terme ces études irréfutables devraient nous permettre de prouver que les oies des Pays-Bas, gazées et massacrées là-bas sont bien les mêmes que celles prélevées chez nous!

Alors qu'est-ce qu'on attend pour mettre en fusion ces trois composantes et nous redonner tout simplement le droit de chasser?

J'ose espérer qu'il n'y ait point trop d'ambitions, de considérations ou d'enjeux basement stratégiques pour nous en priver...

Plus qu'à l'habitude, il faut se battre tous unis pour préserver l'essentiel.

Je vous en conjure, ne lâchez plus rien, surtout pas un mode de chasse, encore moins une espèce, pas même un seul jour de chasse!

.../...

Soyez ambitieux et responsables... et ne soyez pas avares de faire vivre votre passion, de perpétuer la chasse, car elle saura toujours vous réchauffer quand le monde, à l'image de cette période difficile, deviendra froid!

Au-delà de la voie politique, juridique et scientifique, il y aussi la raison et la voix du cœur!



L'irascible Grizzly de la Baie de Somme vous ordonne une fois encore de n'accepter aucune concession et vous donne rendez-vous, fusil à la main, le premier samedi d'Août, date gravée dans le marbre pour fêter l'ouverture sur le DPM ».

Dominique SALESSE, directeur



Des effectifs encore en augmentation



2266 adhérents, soit 4 de plus que la saison précédente!

- 1888 chasseurs à la hutte et au hutteau
- 346 chasseurs à la botte
- 32 jeunes chasseurs

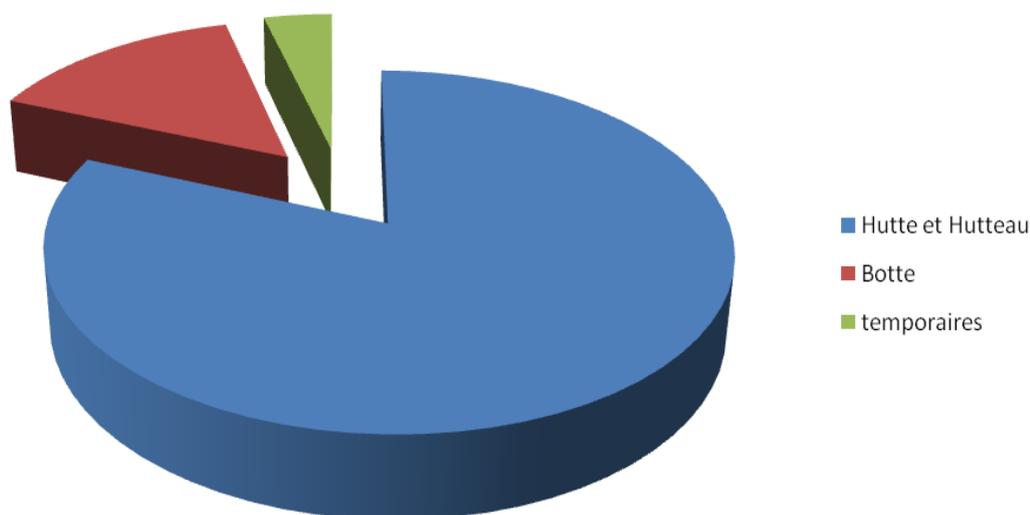
Une gestion exemplaire: le montant des adhésions (licences et concessions) reste inchangé depuis la 7ème année consécutive!

- Concession de mare: 300€
- Licence Hutte-Hutteau: 65€
- Licence Botte: 50€
- Jeune chasseur (1er permis et – 20 ans) Botte: 25€ Hutte-Hutteau: 32€50

Licence temporaire: 15€

(valable 3 jours consécutifs et une seule fois au cours de la saison)

répartition des licences



LA HUTTE PEDAGOGIQUE



Réserver une nuit dans une hutte flottante avec quelques amis, c'est ce que propose l'Association de Chasse sur le Domaine Public Maritime de la Baie de Somme afin que chacun puisse découvrir et pratiquer la chasse au gibier d'eau.

Dès aujourd'hui vous pouvez réserver une nuit de chasse aux canards au cœur de la Baie de Somme (au minimum 3 semaines à l'avance). Pour toute information vous pouvez nous contacter au **03-22-60-68-57**, via notre site internet **www.acdpmbaiedesomme.com** ou adresse mail : **acdpm.baiedesomme@orange.fr**

Bilan de la saison 2012/2013 :

⇒ **91 nuits** occupées par **273 chasseurs** venant de **14 départements** différents pour découvrir notre Baie de Somme.

Un prélèvement de **110 Becs Plats** et **1 Oie** fut réalisé, comprenant : 59 oignes, 34 sarcelles, 4 colverts, 3 pilets, 6 chipeaux et 4 souchets .

O. BOUCHARD

(les deux plus belles nuits réalisées cette année par des équipes motivées ...)

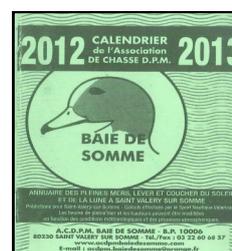


L'Annuaire des pleines mers, lever, coucher du soleil et de la lune à Saint Valery sur Somme .

Comme vous le savez le carnet des marées vous est remis gratuitement lors de l'achat de votre carte Hutte-Hutteau, Botte ou encore Temporaire. Cette gratuité est possible grâce aux nombreux encarts publicitaires financés par nos fidèles partenaires.

A l'intérieur de ce dernier, vous trouverez votre bonheur et vos attentes: qu'il s'agisse de faire réparer votre fusil, votre chaudière, bateau, hutte ou encore voiture; remplir votre cuve de fioul, entreprendre des travaux chez vous mais aussi trouver un restaurant sympathique pour y emmener votre compagne après plusieurs nuits passées à la hutte ou tout simplement trouver la boulangerie la plus proche afin de lui offrir des croissants frais à votre retour de la baie et ainsi négocier une nouvelle nuit si le temps est attrayant Par la suite vous y dénicheriez également des loisirs pour que vos week-end et semaines passent plus vite entre la fermeture et l'ouverture de la chasse (exemple : balade en bateau, circuit de kart ...), des établissements spécialisés dans l'alimentation de nos fidèles compagnons à plumes ou à poils et enfin des services tels que des boucheries, imprimeries et ambulances.

Alors Messieurs, afin de pérenniser cette gratuité un petit coup d'œil s'impose dans notre carnet des marées pour faire plaisir aux entreprises qui vous offrent cet outil essentiel pour pratiquer votre passion.



Une découverte de la Baie très conviviale.

Le Samedi 15 Juin, rendez-vous été donné par Nicolas LOTTIN à Monsieur CORDET Préfet de la Région Picardie, Préfet de la Somme et Monsieur DIEUDONNE Sous-préfet d'Abbeville pour effectuer une traversée de la Baie en compagnie d'Yves BUTEL.



Sous un soleil bien timide et un vent plus que soutenu nos hôtes ont découvert les mille facettes naturelles de notre territoire et encore mieux appréhendé la passion immodérée qui nous pousse à passer tant de nuits sous la voie lactée à la recherche d'un furtif vol de canards sauvages dragué et attiré comme il se doit par nos infaillibles appelants.

Convivialité, esprit constructif et franchise ont alimenté toutes nos discussions qui ne manquaient pas, vous vous en doutez bien, de consistance!

Dates de fermeture, chasse des oies, études scientifiques, relations avec le ministère, interventions auprès des élus, travaux aux mares, création de micromares, fauche du chiendent, cohabitation avec les autres usagers de la Baie, complémentarité avec Rando-Nature... tout a été dit, ou presque!

Nous retiendrons de cette journée qu'il est agréable et surtout très important de valoriser nos différentes actions et que la communication doit toujours rester au centre de nos préoccupations premières.

Pour preuve, rendez-vous est déjà fixé pour passer une nuit dans notre hutte pédagogique lors des premières migrations automnales.

Il est bien réconfortant de constater que certains hauts fonctionnaires (et plus particulièrement ceux nommés en Picardie) sont très respectueux de nos traditions, attentifs à nos préoccupations et n'hésitent pas à chausser les bottes pour venir à notre rencontre et discuter quelques instants avec un groupe de chasseurs revenant d'une matinée de dur labeur à leur concession!

Dominique SALESSE

ASSOCIATION NATIONALE DE LA CHASSE AU FEMININ



Pourquoi une association de femmes ? Ne vous méprenez pas, nous ne sommes et ne serons jamais un rassemblement de féministes. Avant l'heure de la parité, l'idée de cette association était lancée, mais il manquait les protagonistes, en l'occurrence quelques femmes déterminées!

En nous regroupant nous apportons notre soutien aux grandes instances cynégétiques.

Notre association a été créée le 1er septembre 1999, dans la Somme, très vite les chasseresses venues des quatre coins de l'hexagone nous ont rejointes. Lors de l'assemblée générale du 24 juin 2000, nous sommes devenues une Association Nationale.

Art 2 des Statuts : Son but est de regrouper les femmes qui chassent et les sympathisantes pour vulgariser tous les modes de chasse et de s'opposer à toute destruction de zones humides et biotope nécessaire aux espèces gibier et autres, ainsi qu'à toute forme de pollution dans un souci de protection de la nature et de l'environnement.

Défendre notre passion et apporter notre soutien aux instances cynégétiques lors des différentes manifestations visant à la pérennité de la chasse.

Sensibiliser l'opinion publique sur le fait, que les femmes, sont peut-être, de par leur différence, plus aptes à faire comprendre aux non chasseurs, ce que représente la chasse dans un monde rural, actuellement si menacé, expliquer cette convivialité qui permet de rassembler les générations..

Que vous pratiquiez la chasse en plaine, le gibier d'eau, le grand gibier que vous soyez Veneur ou Autoursier cette association est la vôtre !

En adhérent vous nous permettez de mener nos nombreux projets à bien et contribuez à la défense de notre passion.

Pour toute adhésion adressez votre courrier au siège social accompagné du règlement: 18€ (cotisation annuelle avec revue) chèque libellé à l'ordre de : l'ANLCF 80.

**Association Nationale de La Chasse au Féminin
69 rue Tournière 80130 Béthencourt sur Mer**

tél/fax: 03 22 30 51 34 Mobile: 06 08 98 68 69 Mail : m.pion.anlcf@orange.fr

ANLCF 80 : Alice PION 69 rue Tournière 80130 Béthencourt sur mer

tél :06 37 30 33 01 mail : alice.pion@voila.fr Site internet : [http:// anlcf.free.fr](http://anlcf.free.fr)



Songes d'une nuit de novembre.

Baie de Somme sud, à droite devant moi, les lumières du port du Hourdel.

A gauche, au loin, clignote le feu rouge du phare de Brighton, hameau bien français de Cayeux sur Mer.

A droite, l'immensité de la Baie de Somme, MA BAIE DE SOMME...

Derrière la digue, se trouvent les bas-champs, parsemés de larges flaques, zones de gagnages nocturnes des canards hivernants. Je suis là, je guette aux visées, mon visage est fouetté par la brise de nord-est et par le souffle caractéristique du flot montant qui recouvre pas à pas le sable de la baie... pour finalement l'ensevelir complètement.



Là, j'écoute la symphonie de mes protégés, que j'admire chanter tout en observant le spectacle féérique du reflet de la lune sur l'eau.

Cette magie, je souhaite la rompre le plus tard possible et une question me vient à l'esprit : pourquoi ne pouvons nous pas arrêter le temps dans ces moments là ???

Soudain, semblant surgir du néant, une bande d'oies cendrées vient rompre le silence de la Baie, chantant avec vigueur et enthousiasme au dessus de ma mare, comme pour me saluer.

A cet instant, mon cœur bat la chamade, mon corps est rempli de frissons, ces grandes migratrices ont le pouvoir de rendre le chasseur dans un état second.

Les oies !!! Le rêve de tout chasseur de gibier d'eau...de son premier permis à son dernier !!

Cette nuit là, pendant plus de deux heures, un incessant ballet d'oies viendra nous tenir en haleine telle une armée avançant en rangs serrés pour conquérir de nouveaux territoires.

Leurs cris me résonnent encore dans la tête et dans le cœur.

Comment oublier un spectacle si somptueux ???

Toutes ces centaines d'oies, qui le temps d'une nuit, ont fait escale dans notre Baie, chassées, poussées par le flot s'en vont maintenant vers de nouveaux horizons.

Aurons-nous la chance de revoir ce spectacle à la remontée ??? Chasserons-nous encore ???

Au cours de la nuit, nous ne vîmes rien d'autre que ces oiseaux majestueux. La lutte c'est aussi ça, des heures d'attente souvent vaines, à l'affût dans cette cabane flottante...

Mais quand la passion vous a prise, votre univers se restreint à cette petite flaque d'eau surmontée d'un cube de bois, isolé du reste du monde, seul entouré par la mer...

Pour cet instant magique, je n'échangerais ma place pour rien au monde....

OH MA BAIE DE SOMME !!!!!

Sandrine LOTTIN



EN BREF



Opération Som'Propre avec 3 tonnes de déchets ramassés



Les travaux



Vous avez été nombreux sur notre page facebook à nous demander un petit reportage sur la chasse à la toile, voici quelques étapes réalisées par le spécialiste et chaleureux Alain Ternisien.



Au départ, un coin de sable comme les autres, après avoir délimité l'emplacement de sa toile (de préférence près d'un crassin), Alain commence à creuser... il s'agit de la première étape !



Une fois le trou creusé et lissé (afin de se confondre au mieux avec Dame nature) il fixe la toile et n'hésite pas à la tendre pour obtenir un hutteau rigide, qui ne battra pas au vent. Il dispose ensuite un peu de paille dans le fond du trou se protéger au mieux du froid et de l'humidité du sable.



L'installation de la toile effectuée, il lui reste à placer quelques blettes ou empaillés puis se glisse dans l'affût et attend une éventuelle pose... N'hésitez surtout pas à utiliser votre talent de siffleur.

Cette chasse au plus proche de la nature, pratiqué dans l'immensité de l'estuaire depuis des siècles reste toutefois sportive, difficile, voire dangereuse à cause des marées .

Il ne faut surtout ne pas s'aventurer seul, si vous ne connaissez pas parfaitement les quelques pièges que recèle la Baie.



RANDO-NATURE EN SOMME

La branche communication du monde de la chasse!

Le chasseur doit être au devant de la scène et faire partie intégrante des composantes de la société, être incontournable et vu comme un véritable acteur en faveur de l'écologie.

Rando-Nature créée en Baie de Somme sous l'impulsion et la clairvoyance légendaire de Guy Lewin en est la parfaite illustration et représente avantageusement et indiscutablement **la branche communication du monde cynégétique**.

En 2012, malgré les difficultés économiques et des conditions météorologiques détestables, notre équipe de valeureux guides nature a accueilli pas moins de 9000 participants.



Ces 357 groupes composés d'adultes et de scolaires ont pris connaissance des richesses très variées de notre belle région... et les mots chasse, chasseur, hutte, appelant, prélèvement, gestion, aménagement, réglementation et j'en passe, font désormais partie de leur vocabulaire!

Afin d'élargir notre aura et de nous professionnaliser, **nous venons de créer un deuxième emploi permanent** et porter ainsi encore plus haut les couleurs de la Baie de Somme et de notre association (Thomas Tellier confortera ainsi l'excellent travail réalisé par Guillaume Bellembert).



Cerise sur le gâteau, la Fédération des Chasseurs vient de nous confier **l'animation des sorties programmées à la toute nouvelle Réserve Ornithologique de Grand-Laviers**.

Un véritable paradis pour les oiseaux... et pour ceux qui les adorent, sans compter que cet ancien site industriel voué désormais à la reproduction et à l'hivernage des migrateurs, valorise une fois encore l'image de marque des chasseurs

« Oh p... qu'est-ce qu'on est bon dans la Somme quand on tire tous la charrue dans le même sens! ».

N'hésitez pas à faire la promotion de ces multiples activités autour de vous.

Je pense que vos parents, amis, collègues de travail... ne sauraient pas rester insensibles aux charmes de la Baie et au talent ravageur de nos guides qui s'évertuent tous les week-ends à communiquer leur passion de la chasse et partager l'amour qu'ils portent à leur magnifique région!

Dominique SALESSE, Président

Nos fidèles points de ventes

Comme tous les ans vous pouvez trouver nos licences dans plusieurs commerces de la région.

Armurerie : Delory Claude (Friville-Escarbotin), Delory Christian (Saint Valery sur Somme), Griffon David (Abbeville), Pillon Philippe (Abbeville), Quillent Fabien (Abbeville).

Bar et Tabac : Café du Nord (Lanchères), Chti’Cœur (Pendé), Marchand Jacques (Ponthoile), Tondellier Hubert (Saint Riquier).

Restaurant : L’Auberge de la Marine (Le Crotoy)

A.C.D.P.M. Baie de Somme ANNÉE 2012 - 2013 N°2541	ASSOCIATION DE CHASSE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME DE LA BAIE DE SOMME N°2541 ANNÉE 2012/2013
Licence - HUTTE - HUTTEAU	Licence - HUTTE - HUTTEAU
Délivré le :	Délivré le :
Somme perçue : 65€	Somme perçue : 65€
Nom :	Nom ou Surnom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Permis de chasser N° : Délivré le :
Ville :	Le Titulaire :
Permis de chasser N° :	



Connaissance des espèces



L'institut Scientifique Nord Est Atlantique est administré selon le régime français des associations de loi 1901.

Son objectif est de mettre en œuvre des études et des programmes de recherche scientifique de haute valeur afin de mieux comprendre le fonctionnement écologique et la biologie des organismes vivants, dans le but de promouvoir une gestion durable des espèces et des habitats naturels eu égard aux réglementations européennes et aux conventions internationales en matière de conservation de la biodiversité.

L'institut repose principalement sur l'association et la contribution active de plusieurs fédérations départementales des chasseurs, agréées au titre de la protection de l'environnement. Celles-ci contribuent à son fonctionnement financier et offrent un soutien technique.

L'ISNEA est piloté par un conseil d'administration, secondé d'un conseil scientifique, et s'appuie sur la collaboration étroite avec des experts scientifiques reconnus à l'échelle internationale.

Le programme scientifique de l'ISNEA comporte plusieurs volets dont le principal est celui d'accroître la connaissance sur l'état de conservation des espèces. Les protocoles et méthodes d'études sont reconnus par les instances scientifiques et administratives et combinent plusieurs approches scientifiques et techniques innovantes. A ce titre, des professionnels spécialisés sont fortement investis dans des missions de suivi pluriannuel des populations. Le rayonnement géographique de l'ISNEA, principalement concentré sur la moitié nord de la France, a vocation à s'étendre dans le Nord-Ouest de l'Europe car plusieurs des espèces étudiées sont composées d'oiseaux migrateurs qui se déplacent périodiquement entre le Nord de l'Europe et la péninsule ibérique en traversant la France.

L'interaction entre les activités humaines et les espèces animales d'une part, et leurs habitats naturels d'autre part, constitue un enjeu de plus en plus saillant auquel s'ajoutent les incertitudes quant aux effets des changements climatiques globaux. L'ISNEA, de par ses compétences scientifiques et techniques et sa couverture géographique, vise ainsi à être un acteur majeur pour intégrer la dimension humaine à la conservation de la biodiversité. Les défis sont nombreux et complexes, c'est pourquoi l'Institut vise à mettre les moyens en adéquation avec les objectifs définis !

Willy SCHRAEN, Président

Opération de lutte contre le chiendent maritime

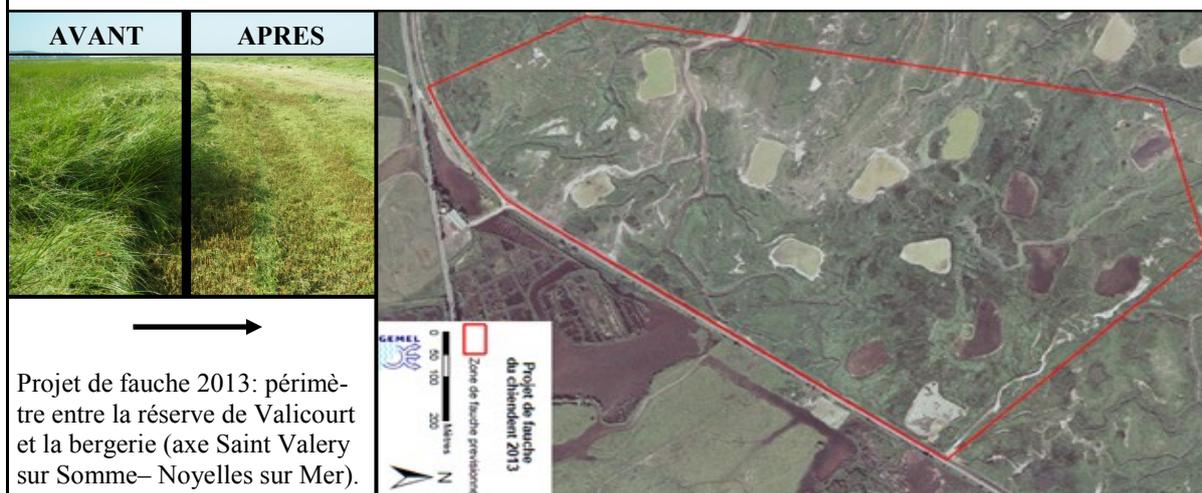
Le chiendent maritime est une graminée qui se développe inexorablement autour des mares et conduira à terme à une asphyxie du milieu.

A l'initiative de l'ACDPM Baie de Somme, il a été décidé en partenariat avec les pouvoirs publics (Sous-préfecture et DDTM), la chambre d'agriculture, le GEMEL, le Syndicat Mixte de la Baie de Somme (Natura 2000) et les éleveurs d'agneaux de prés-salés, de procéder à une expérimentation de broyage et de fauche de ces végétaux envahissants.

Environ 25 hectares ont été travaillés sur deux secteurs de la Baie Nord (aux abords de la réserve de Valicourt et le long du Dien) et ont permis ainsi aux moutons d'entretenir les zones rajeunies et permettre un meilleur accueil des bécassines et autres sarcelles pour la plus grande satisfaction des chasseurs à la botte. On peut avancer aujourd'hui que cette initiative a été très concluante... et de facto, reconduite cette année !

Une cartographie est en cours de réalisation par le GEMEL et la fauche de 30 hectares interviendra au cours du mois de juillet, étendant ainsi la zone travaillée.

Afin d'optimiser cette initiative, il est convenu que certains agriculteurs riverains presseront le foin et l'exporteront de la Baie afin de nourrir leur bétail ou de l'utiliser comme paillage. Ticket gagnant. Une superbe initiative à mettre au profit des chasseurs de la Baie !



Projet de fauche 2013: périmètre entre la réserve de Valicourt et la bergerie (axe Saint Valery sur Somme- Noyelles sur Mer).

Que ne ferait-on pas pour rejoindre notre maîtresse !

Des trous, des bosses, des flaques et des raques à n'en plus finir... tel était le parcours du combattant à exécuter pour négocier tant bien que mal la **digue du Corps de garde** et se rendre sans trop d'encombres jusqu'à notre « Eden Ducks » !

Le dos était soumis à rude épreuve... et que dire des rotules, cardans et suspensions de nos chers véhicules sans lesquels il serait bien difficile aujourd'hui, voire impossible, de rejoindre notre maîtresse (hutte !) pour vivre des moments torrides et des nuits excitantes au clair de lune !!!



Bref, l'association a pris la décision de remédier à cette situation en effectuant des travaux de réfection musclés avec l'autorisation et le soutien des communes de Pendé et de Lanchères, propriétaires de cette ancienne digue. Afin que ce chemin reste en bon état, veuillez réduire votre vitesse. Nous comptons sur votre sérieux !

Les dépenses afférentes étant entièrement à notre charge, tout don sera le bienvenu au bureau de l'A.C.D.P.M.

REGLEMENTATION (Rappel!)

GRILLE DES PRINCIPALES SANCTIONS APPLICABLES

<u>MOTIF</u>	<u>SANCTION</u>
Dépassement d'horaire	→ suspension licence 15 jours + 30€
Chasse au trou entre coucher et lever du soleil	→ suspension licence 3 mois + 50€
Dépassement nombre d'appelants gibiers (transporté, détenu ou utilisé)	→ suspension licence 3 mois au minimum + 50€
Tir au vol par le capot entre coucher et lever du soleil	→ suspension licence 1 mois + 50€
Cage à distance non autorisée	→ suspension licence 15 jours + 30€
Numéro de hutte - mât - gilets - fusées non présents	→ 30€ (amende pour le concessionnaire)
Location de hutte abusive et (ou) publique	→ fermeture concession 5 mois minimum
Non présentation licence - permis - assurance	→ Amende de 10€
Remise carnet de prélèvements hors délais	→ suspension concession 15 jours + 50€ d'amende
Vol d'appelants	→ exclusion à vie de l'Association

Pour toute sanction non exécutée totalement = report sur la saison suivante

Voleurs d'appelants : une vermine à éradiquer !!!

Tous les ans en Picardie 200 vols d'appelants pour un préjudice total de 500000€ sont commis, créant un climat de peur, d'incompréhension et de révolte chez chaque éleveur voyant l'inadaptation ainsi que le ridicule des peines infligées aux quelques voleurs « pris la main



dans le parc »!!! Dans le futur si un tel préjudice vous arrivait, surtout n'hésitez pas à porter plainte auprès de la gendarmerie la plus proche de chez vous. L'A.C.D.P.M Baie de Somme, la FDC80 et l'UPACGEM vous épauleront et se porteront « partie civile » à vos côtés. Lors de notre assemblée générale du 13 avril 2013, les adhérents ont pris la décision d'exclure à vie de l'association toute personne reconnue coupable devant la justice de vol d'appelants (article 28). Les chasseurs de la Baie de Somme ne chasseront pas en présence de telles personnes ou plutôt de telles vermines !!!

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

(votée en AG le 13 Avril 2013)

Article 3 : Ajout

Tout administrateur ne répondant pas à trois sollicitations consécutives du Conseil d'Administration sans raison valable, sera considéré comme démissionnaire.

Article 28 : Ajout

Tout sociétaire condamné pour vol d'appelants sera automatiquement exclu à vie de l'association.

Article 34 : Modification

Sont autorisés : **6** oiseaux gibiers (y compris les hybrides et les oies)

Le nombre de gibiers et hybrides (y compris les oies) transporté, détenu ou utilisé ne pourra jamais être supérieur à **6** .



Le Canard Mignon



Je suis un canard mignon pur et suis considéré par l'A.C.D.P.M Baie de Somme comme un canard colvert. Cependant mes cousins croisés avec une autre espèce sont eux considérés comme Hybrides = GIBIERS !!!!

ATTENTION :

L'association définit le canard mignon comme colvert, de ce fait tout croisement de cette espèce avec une autre (ex :« quéquette ») sera considéré par notre garderie comme hybride et leur nombre ne devra pas excéder 6.

Trop de personnes pensent être en règle avec ce type de croisement !!!

Cependant il s'agit d'une fraude qui sera sévèrement punie. Seul le canard mignon « PUR » est considéré comme colvert !!!!



Appelants interdits !!!



Ne pas oublier que seules les espèces chassables européennes (ou hybridées entre elles) sont autorisées comme appelants.

TOUTE AUTRE ESPECE EST INTERDITE

Exemple : la Sarcelle du Chili, l'Oie Naine, l'Oie à Bec court, le Siffleur d'Amérique...



Claude: Le sniper de la Baie !!!

Suite à deux appels téléphoniques de sociétaires m'interpellant sur la présence de renards au niveau de la digue Trancart, nous nous rendons le lendemain sur place en compagnie de Claude et Olivier. Des coulées imposantes, des crottes fraîches, des arêtes de poissons ainsi que des ailes d'oiseaux révèlent bien une calée de goupils.

Claude décide de venir dès la soirée, nous nous postons à près d'une centaine de mètres du terrier et attendons. A peine 15 minutes passées, la femelle avec des proies dans sa gueule apparaît. Elle remarque aussitôt notre présence et seule sa tête dépasse de la végétation. Notre tireur décide de tenter le coup ! Ce premier tir est un échec, notre renarde s'enfuit et disparaît dans la végétation imposante de l'estuaire. Mais Claude a de l'expérience, il sait que la séparation de la mère et des jeunes va leur être fatale. En effet, peu de temps après les renardeaux vont sortir les uns après les autres à la tombée de la nuit.

Notre tireur d'élite équipé d'une carabine 222 Remington, d'une lunette Swarovski et d'un filet de camouflage va ainsi tirer 6 balles... et faire mouche à 6 reprises!

Un passionnant moment de régulation des nuisibles avec un homme d'expérience au service de vos appelants.



Jérôme CRESSENT

Surtout n'hésitez pas à nous contacter pour lutter efficacement contre la prolifération des renards.

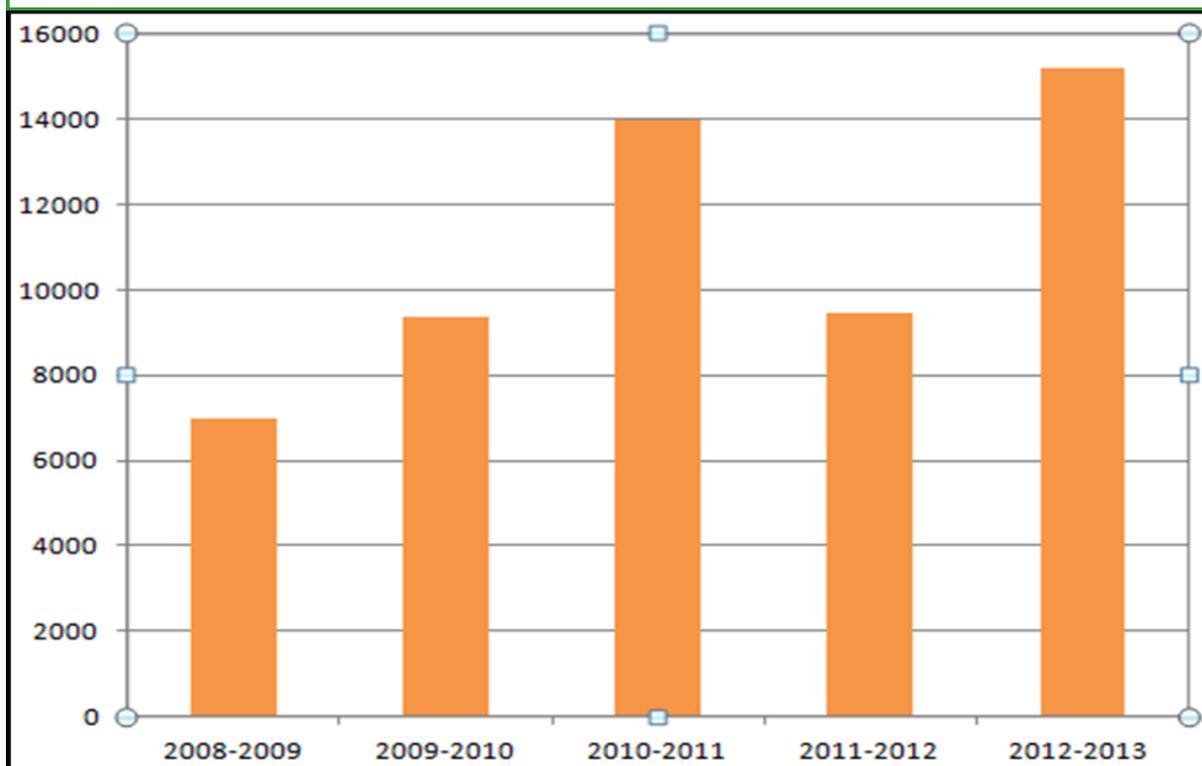
PRELEVEMENT : Saison 2012/2013

Nombre de huttes : **160**
 Nombre de cahiers rendus : **160**
 Nombre de nuits huttées : **12718**
 Nombre de fusils : **20749**
 Nombre d'anatidés prélevés : **15210**

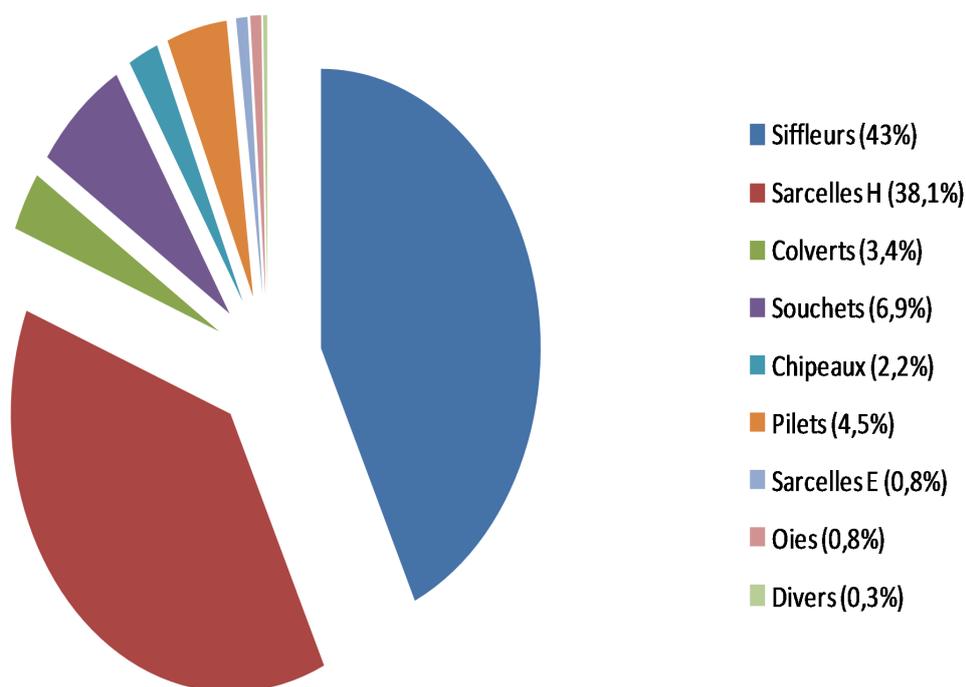
Il est bien réconfortant de constater que les 160 carnets ont été retournés. L'analyse n'en est que plus précise. Merci à tous les concessionnaires!

Espèce / Saison	2011/2012	2012/2013
Siffleur	3088	6548
Sarcelle d'hiver	4243	5795
Souchet	630	1054
Pilet	578	677
Colvert	409	523
Chipeau	239	339
Oies	178	121
Sarcelle d'été	29	107
Milouin	14	20
Divers	27	26
Moyenne BP/hutte	59.35	95,06
Moyenne BP/ nuit	0.86	1,19
Moyenne BP/ fusil	0.53	0,73

Evolution des prélèvements d'Anatidés entre 2008 et 2013



Proportion des prélèvements par types d'anatidés pour la saison 2012-2013



Comparaison entre les saisons 2011-2012 et 2012-2013 :

- ⇒ 1807 nuits en plus
- ⇒ 2812 fusils en plus
- ⇒ 5775 gibiers prélevés en plus
- ⇒ 57 oies en moins
- ⇒ Une moyenne de gibier par hutte qui augmente de 35,71 pièces
- ⇒ Une moyenne de gibier par nuit de hutte qui augmente de 0,33

Les gardes font leur boulot !

Sans l'intervention des gardes de l'association, ce serait l'anarchie totale et il ne serait plus possible de chasser en Baie, ou dans quelles conditions? Ils font leur boulot et le font bien et toujours dans l'intérêt général! De ce fait, les infractions relevées sont en net déclin.

Qui s'en plaindra?

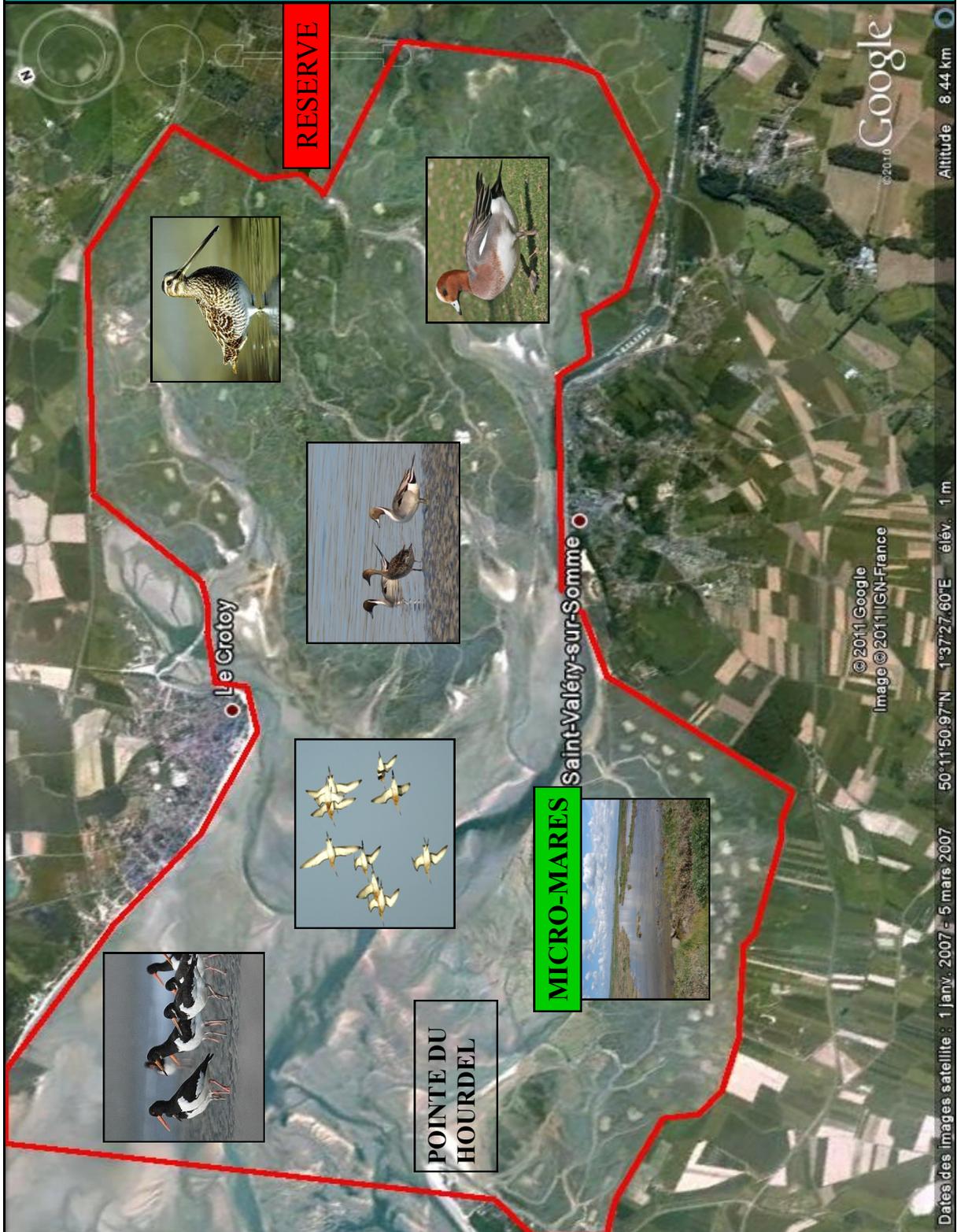


Malgré tout, il leur arrive de faire de belles prises ... comme ce concessionnaire de hutte qui a été contrôlé avec 6 gibiers appelants (fermeture de la hutte 4 mois) ou comme ce « chasseur » qui se promenait en Baie sans carte et avec un appareil électronique d'imitation de chants d'oiseaux (tribunal + exclusion). Avis aux amateurs!

Heureusement la plupart du temps, comme sur ce cliché, les chasseurs sont en règle et les contrôles se font dans la bonne humeur. Bravo messieurs... et... mesdames!

Dominique SALESSE

Les limites de notre territoire



ACDPM Baie de Somme 1er étage de la mairie BP 10 006

80230 St Valery Sur Somme Tél/Fax : 03-22-60-68-57

E-mail : acdpm.baiedesomme@orange.fr

Site internet : www.acdpmbaiedesomme.com